



# Le Code Civil et la Modernité : Mélanges dédiés à Me Kapepa Feruzi

publié le **02/07/2014**, vu **1740 fois**, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

**Rassemblant les contributions de ses anciens étudiants, confrères, collègues et amis, magistrats, avocats et universitaires, ces Mélanges, dédiés à Me Kapepa Feruzi, sont un témoignage de reconnaissance pour un juriste estimé, aimé et respecté, qui a enrichi les aspects les plus divers du droit civil congolais. Ces Mélanges nous donnent l'occasion de célébrer les 200 ans du Code civil, mais surtout pour apprécier son actualité en RDC, sa modernité.**

## APPEL A ARTICLES - CONTRIBUTIONS

Un Code est l'ensemble de dispositions à valeur normative, légales et/ou réglementaires, regroupées dans un ouvrage. Napoléon Bonaparte ne croyait pas mieux dire en affirmant : « Ma vraie gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles; Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires ; ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. » (Napoléon Bonaparte) Il aura raison !

Le Code civil est appelé Code Napoléon et date de 1804. Si de nombreuses lois sont intervenues tout au long des siècles, elles ne portent qu'adaptation du droit à l'évolution des mœurs et de la société, laquelle n'est pas encore terminée et d'où l'intérêt des présents Mélanges dédiés à Maître KAPEPA FERUZI.

Le Code Civil, est entré comme apport culturel de premier ordre dans les annales de l'Histoire du monde. Il fut le Code Civil le plus influent et continue de s'appliquer et ses traces se retrouvent par ailleurs dans les systèmes juridiques de nombreux pays dans le monde.

C'est pourquoi nous célébrons par ces Mélanges, non seulement un moment grandiose du progrès juridique, c'est à dire une des plus grandes codifications du droit civil, mais aussi l'idée initiale dont résulte une grande partie du droit civil actuel.

Et ce n'est pas tout: Bien sûr, le Code Civil était le fruit de son époque. Faisant abstraction des dispositions découlant de l'ordre social de l'époque, l'on peut ressentir à la lecture du Code Civil, l'esprit du siècle des Lumières, de la rationalité et de la modernité.

Ces Mélanges nous donnent l'occasion de célébrer les 200 ans du Code civil, mais surtout pour apprécier son actualité en RDC, sa modernité.

## METHODOLOGIE

Rassemblant les contributions de ses anciens étudiants, confrères, collègues et amis, magistrats, avocats et universitaires, ces Mélanges, dédiés à Me Kapepa Feruzi, sont un témoignage de reconnaissance pour un juriste estimé, aimé et respecté, qui a enrichi les aspects les plus divers du droit civil congolais.

Ces Mélanges sont au plein sens du terme un Liber Amicorum, un livre écrit par des amis pour un ami. Au long d'une carrière de juriste toujours florissante, Me Kapepa Feruzi a remarquablement contribué à la connaissance du droit, son enseignement et sa pratique. Magistrat, Avocat et Enseignant admiré par des générations d'étudiants qui, à l'écoute de l'orateur, se sont passionnés pour le service public et ont pris goût aux complexités du droit civil,...

Les Mélanges juridiques sont des ouvrages dédiés à une personnalité. Les contributions figurant dans ces Mélanges seront de deux types :

- Primo, en un regroupement d'articles du dédicataire ;
- Secundo, le Mélange sera constitué d'articles de doctrine rédigés spécialement pour cette publication par des amis, disciples, confrères, du dédicataire pour lui rendre hommage de son vivant.

NB : Attention, les contributions en question sont de véritables articles de doctrine juridique, et non des textes dans lesquels les auteurs racontent leur passé avec le dédicataire, même si quelques lignes y sont en général consacré in limine.

Ces Mélanges présentent un intérêt tout particulier et ce pour différents motifs :

- Les articles en question ne sont pas rédigés « sur commande », le rédacteur a beaucoup plus de liberté quant à la thématique traitée.
- N'ayant pas pour objectif de « coller à l'actualité juridique », ces Mélanges sont l'occasion de développer de nouvelles « pistes » sur lesquelles pourrait s'aventurer la matière juridique dans l'avenir.
- Dans ces mélanges, chaque contribution étant indépendante l'une de l'autre, etc...

Toutes les propositions d'articles sont à envoyer aux adresses électroniques suivantes au plus tard le 15 Juillet 2014.

Email : [cabinet@yavassociates.com](mailto:cabinet@yavassociates.com)